



## nouveau propriétaire d'un bien loué

Par **virgil\_old**, le **13/07/2007** à **19:41**

Bonjour, je viens de signer un compromis de vente ( signature devant notaire fin aout 2007) pour un bien qui est actuellement loué .Le locataire n'a pas pu obtenir les crédits nécessaire pour l'acquérir.Je l'ai acheté pour y habiter.Par ailleurs le bail qu'il a signé avec l'ancien propriétaire prend fin en 2009.S'il était d'accord pour partir ,aujourd'hui il ne l'est plus. Est ce que je peux lui demander de partir et dans quel délai?